



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

Procès-verbal

Rencontre du conseil d'établissement 1^{re} rencontre Année scolaire 2019-2019 8 octobre 2019

Présences :

Catherine Boucher, parent	Louise Labonté, enseignant
Christine Bissonnette, parent	Josée Allard, enseignant
Garry Joseph, parent	François Boucher, enseignant
Nathalie Dubois, parent	Guergana Boyadieva, enseignant
Annik Daigneault, parent	Yves Bernier, enseignant
Fodé Diarra, parent	

Absences :

1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu.

Correction 9.1 : Voyages scolaires

9.5 et 11.4 retirés.

Ajout : 10.6 : Interac

Varia : Mme Nathalie Dubois demande que le CÉ ait un état de situation des inscriptions de garçons. Elle désire ajouter un point en Varia sur la qualité de l'eau dans les fontaines.

Catherine Boucher propose l'adoption de l'ordre du jour. Nathalie Dubois appuie.

2 Mot de la direction

Mme Nadine Leduc, directrice, se présente et remercie les membres de leur implication. Elle avise aussi les membres du CÉ que l'ordre du jour et les documents relatifs aux réunions seront envoyés une semaine avant les rencontres. Aucune version papier ne sera fournie. Elle demande aux membres d'aviser en répondant au courriel de transmission des documents s'ils ne peuvent être présents à la rencontre. Dans le cas, d'une absence de dernière minute, envoyez un courriel à Mme Leduc directement.

2.1 Date des séances

Séances proposées : 5 novembre, 10 décembre, 28 janvier, 11 mars, 15 avril, 11 mai, 8 juin.

Les dates sont à valider, si des dates posent problème un Doodle sera prévu pour voir la disponibilité de tous.

2.2 Composition du conseil d'établissement

Aucun membre du personnel de soutien n'est représenté cette année. Le CÉ sera composé de 5 enseignants et 6 parents.

3 Présentation des membres

Tour de table : chaque membre se présente.

4 Élection de la présidente ou du président

Madame Nathalie Dubois est élue par acclamation.

Monsieur Garry Joseph est élu en tant que vice-président.

5 Élection de la secrétaire ou du secrétaire

Madame Christine Bissonnette est élue en tant que secrétaire

6 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019

Christine Bissonnette propose l'adoption du procès-verbal. Catherine Boucher appuie.

7 Correspondance

L'Écho musical est distribué aux membres. Le formulaire de Dénonciation d'intérêt est distribué et complété par tous les membres. Une publicité de la Fédération des comités de parents du Québec a été reçue et est distribuée. Une offre d'atelier a été reçue et est distribuée de la part de l'Association au cœur de vos droits (Madame Nathalie Dubois s'informerà à ce sujet et en reparlera au prochain CÉ).

8 Période du public

Aucune personne du public

9 Affaires éducatives

9.1 Voyages scolaires

1. Toronto : 1^{er} cycle, 24 au 26 avril 2020. Complément au programme éducatif : histoire, géographie, anglais. Environ 360\$ pour 3 jours et 2 nuits. Des activités de financement sont prévues. Maximum 1 autocar. 4 enseignants accompagnateurs. Guide sur place.

Monsieur Yves Bernier spécifie que les journées pédagogiques ne devraient pas servir aux voyages avec les élèves, il demande qu'une attention soit portée à ce niveau. Mme Leduc ajoute que les enseignants sont compensés en heures présence élève. Mme Annik Daigneault demande si des mesures sont prises afin de rendre le voyage inclusif. L'idée n'ayant pas été soulevée, il sera important d'y réfléchir. Un plan de mesure pourrait être envisagé pour les prochains voyages. L'information pourrait passer par les titulaires des classes 1^{er} cycle, Cheminement particulier, TSA et Accueil incluant ainsi tous les élèves 12-14 ans. Josée Allard propose l'adoption. Garry Joseph appuie.

2. New York : 2e cycle, 8 au 10 mai 2020. Complément au programme éducatif : histoire, géographie, anglais. Environ 335\$ pour 3 jours et 2 nuits. Des activités de financement sont prévues. Autocar. Guide sur place. 4 enseignants accompagnateurs. 1 gardien de nuit à l'hôtel.

Il est proposé de voir à la participation des enseignants-hommes maintenant que les garçons y seront intégrés et qu'ils voyageront en groupe mixte. Josée Allard propose l'adoption. Nathalie Dubois appuie.

3. Grèce : 2^e cycle. 27 ou 28 juin au 8 juillet 2021. Les voyages outre-mer sont organisés sur 2 ans. Complément au programme éducatif. 35 élèves maximum. Environ 2809\$ + assurances. Un minimum de 4 activités de financement sont prévues. 4 enseignants accompagnateurs. Guide sur place et guides ponctuels aux attractions visitées.

Josée Allard propose. M. Yves Bernier manifeste sa dissidence et demande le vote. Le vote est effectué : Pour : 9. Contre : 1. Abstention : 2.
Adopté à majorité

9.2 Tableau des activités éducatives

Le tableau est présenté.

Christine Bissonnette propose. Nathalie Dubois appuie.

9.3 Démarche proposée pour l'approbation des activités éducatives

Mme Leduc demande la possibilité d'approuver les sorties (aux fins de réservations rapides).

Christine Bissonnette demande si des activités peuvent être refusées sans avoir été discutées au CÉ, Mme Leduc confirme que non. Le CÉ accepte la proposition de démarche.

9.4 Suivi sur l'offre de services 2020-2021

8 écoles ont été ciblées. Pour EML, ce qui ressort principalement c'est le retour de l'option danse, l'augmentation de l'offre enrichi, l'offre de la musique concentration au 1^{er} cycle et l'ajout d'une option Plein-Air ou Sport. Un rapport a été publié à cet effet.

Madame Christine Bissonnette mentionne qu'il a été difficile aux portes Ouvertes de connaître l'offre de services de l'école. Elle mentionne aussi que EML récupère plusieurs de ses anciennes cartes, mais qu'il manque le facteur WOW. Profil Environnement et Profil Entrepreneuriat.

Madame Annik Daigneault ajoute que l'offre de service étendue aux classes particulières serait novatrice.

10 Affaires administratives

10.1 Régie interne

La régie interne est présentée. Ajout : demande de confirmation de présence lors de l'envoi de l'ordre du jour. Catherine Boucher propose son adoption. Garry Joseph appuie.

10.2 Budget de formation du CÉ

Un budget de 400\$ pour l'année pour les formations est prévu. Les demandes doivent être faites à la présidente. L'argent non dépensé est retourné à la CSDM. Il est possible d'utiliser ses fonds pour inviter des conférenciers de formation, et même de se regrouper plusieurs CÉ afin de diviser les frais.

10.3 Budget de fonctionnement du CÉ

Un budget de 400\$ est aussi prévu. Habituellement, il est utilisé pour le souper de fin d'année.

10.4 Budget de fonctionnement de l'OPP

La demande du montant de 50\$ n'est plus nécessaire. Dès qu'un OPP est formé, le budget est maintenant versé.

10.5 Fin du projet RR-Italie : remboursement fonds 9

Puisque le voyage en Italie a été réalisé à l'été 2019, il est proposé de procéder dès maintenant à la fermeture de ce projet, soit de rembourser avec l'argent disponible dans le surplus financier 2018-2019.

Christine Bissonnette propose. Josée Allard appuie.

10.6 Interac

Nouvelle ère pour EML. À partir du 2 novembre, les chèques personnels seront refusés afin d'éviter les chèques sans fonds. Argent comptant, chèque certifié, mandat-poste ou paiement par débit. Plusieurs parents expriment leur déception de devoir obligatoirement se déplacer à l'école pour effectuer des paiements. Après discussion, la solution à envisager est le paiement en ligne.

11 Rapports des partenaires

11.1 Élèves (absents)

11.2 Parents (délégués)

Absence à la 1^{re} rencontre à cause d'un problème de communication. Elle avait lieu hier.

11.3 Enseignants

Les enseignants s'expriment sur la motivation de l'équipe à travailler avec les parents et les enfants.

11.4 Personnel de soutien (aucun)

12 **Varia**

1. Fin de la diminution des inscriptions à EML. Parité du nombre d'inscriptions. 17% de garçons. 5% au régulier. 776 élèves déclarés au 30 septembre 2019. 90 inscriptions aux portes Ouvertes de cette année. 855 visiteurs recensés.
2. Qualité de l'eau dans les fontaines. Selon une récente étude publiée, 6 fois trop de plomb est présent dans l'eau des fontaines. Nathalie Dubois demande à ce qu'un test au coût de 25\$ par fontaine soit effectué afin de savoir si un filtre doit être installé. Mme Leduc indique qu'une directive a été émise par la CSDM de n'accepter aucune demande de test. Si le CÉ le demande, un avis sera envoyé à la direction générale. Le CÉ choisit donc de demander les tests afin que la CSDM soit avisée. Selon l'information transmise, la CSDM effectue déjà ses propres tests. Nathalie Dubois demande à ce que les résultats des tests faits par la CSDM soient transmis au CÉ.
- 3.

13 **Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20h45.

Christine Bissonnette, secrétaire

Nathalie Dubois
Présidente du CÉ

Nadine Leduc
Directrice de l'école